

douillette puce et en bas de soie blancs dessinés de vrais mollets comme en avaient nos bons aïeux ! Ne semble-t-il pas l'ancien régime en personne avec son élégance et sa fatuité ? Ce n'est pas une caricature, c'est un vieux tableau à qui la baguette d'une fée a donné la vie.

Dans les princesses de la rampe, le talent de M^{lle} Scriwaneck s'est produit sous un aspect tout nouveau, pour nous, du moins. Le rôle de Suzanne tient à la fois du vaudeville et du drame. Cette jeune fille qui, pour élever sa sœur Marie à qui elle tient lieu de mère, s'est jetée dans la carrière du théâtre, ne veut pas faire connaître son noble dévouement à celle qui en est l'objet. Elle joue donc un double personnage. Toute aux devoirs de sa profession pendant six jours de la semaine, elle se transforme le dimanche en dame de la halle pour aller voir cette sœur chérie à Saint-Germain, dans une petite maison de campagne où elle réside sous la garde d'une vieille tante. On devine les incidents qui doivent naître de cette qualité. Le plus émouvant est celui où Suzanne, au moment d'entrer en scène pour créer un rôle nouveau, apprend que Marie a quitté Saint-Germain et qu'on ne sait ce qu'elle est devenue. Son premier mouvement est de courir à la recherche de sa sœur ; mais le public est là qui attend, la pièce est commencée. Un vieux régisseur qui lui est dévoué la rappelle à son devoir. L'âme dévorée d'inquiétude, l'esprit bouleversé, il faut qu'elle joue une scène d'amour et d'orgie, qu'elle chante :

Pif, paf ! pif, paf !
Versez encore
Ce flot d'or
Qui pétille
Et qui brille !

Elle répète cet air le rire sur les lèvres et les sanglots dans la gorge et puis on l'entraîne sur le théâtre comme un malheureux qu'on conduit au supplice. M^{lle} Scriwaneck, en représentant avec une vérité navrante cette situation qui n'est pas, hélas ! sans exemple au théâtre, s'est élevée à la hauteur des grandes comédiennes et a montré ce dont elle est capable dans tout autre genre que celui auquel elle a dû la plupart de ses succès.

Il ne nous reste plus assez de place pour parler du *Vicomte de Létoiriers*, délicieux vaudeville dans lequel M^{lle} Scriwaneck a de nouveau confirmé ce que nous venons de dire. Nous y reviendrons dans un prochain article.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 7	le 8	hausse	baisse
3 % ancien.	70.40	70.50	10	
4 1/2 au compt.	98.80	99.00	20	

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 7 janvier 1863.

On termine en ce moment à l'imprimerie impériale l'*Exposé politique* que le Gouvernement doit présenter aux Chambres à l'ouverture de la session.

Dans la partie consacrée aux affaires extérieures, et parmi les traités et conventions conclus durant l'année 1862, le traité franco-prussien figure en première ligne, avec des considérations destinées à faire ressortir toute la portée des avantages qu'en doivent recueillir la France et l'Allemagne. L'exposé accentue, dit-on, la ferme volonté des deux parties contractantes d'en accomplir la ratification, malgré les entraves opposées par plusieurs Etats de l'Allemagne méridionale. On assure que l'un des principaux intérêts de l'exposé doit se trouver dans l'explication authentique du changement survenu le 13 octobre dernier dans la direction du département des affaires extérieures.

M. le marquis de Turgot, ministre de France en Suisse, part aujourd'hui pour Berne, où il doit poursuivre les négocia-

tions ouvertes pour la conclusion, qu'on suppose prochaine, d'un traité de commerce avec la Confédération helvétique.

Aux candidatures déjà mises en avant pour les élections prochaines, on ajoute aujourd'hui celle de M. Havin dans la Manche, de M. de Remusat à Rouen, de M. Degouve-Denuncques à Douai, de M. Taxile Delord dans la Sarthe, de M. Maurice Sand dans le Lot, de M. de Lasteyrie à Paris et (ce qui va sans dire) de M. Bertron dans 50 ou 60 collèges.

On parle, dans les cercles religieux, d'un cadeau que le Pape aurait envoyé, à l'occasion du jour de l'an, à son filleul le Prince impérial, mais on ne dit pas en quoi il consiste.

M. de Launay, ministre de Turin à Berlin, a traversé hier Paris, se rendant à son poste. On le dit porteur de réclamations du Cabinet italien contre la nomination du général de Willisen au poste de ministre de Prusse à Turin.

S'il faut en croire les journaux militaires anglais, une grande réforme se préparerait chez nos voisins. Ces feuilles annoncent qu'un premier pas va être fait vers la suppression de la vente des grades dans l'armée.

On assure que M. Dayton, ministre des Etats-Unis, a été reçu ce matin en audience particulière par l'Empereur, S. M. aurait vivement insisté auprès de l'honorable diplomate dans le sens d'un armistice entre les belligérants des Etats-Unis. Avant-hier, M. Dayton a eu une conférence sur le même sujet avec M. le ministre des affaires étrangères.

D'après les plus récentes informations d'Athènes, il aurait été fait un assez froid accueil à la note du ministre britannique, M. Elliot, dans laquelle sont posées des exigences plus hautes que désintéressées. Il est de plus en plus à craindre que l'Assemblée constituante dont la réunion aura lieu dans quinze jours, ne se prononce en faveur d'une dictature révolutionnaire.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

L'agent d'une Compagnie de Mulhouse vient de passer quelques jours à Saint-Louis, pour étudier la question du coton, qui pourrait acquérir ici une certaine importance ; les hauts prix du jour feront, il faut l'espérer, beaucoup plus pour cette culture que tous les autres encouragements. Deux Europecus ont fait quelques tentatives à ce sujet ; ce qu'il y a de plus regrettable, c'est qu'au lieu de les aider ou stimuler, on a commencé par les imposer. — J. Courraigne.

Les observations de M. Buzley sur le détestable système de culture du coton, dans l'Inde, méritent une attention particulière. Il fait remarquer qu'une grande partie de ce qui a été envoyé en Angleterre est si pauvre en qualité, que la fibre du coton est si courte, si irrégulière, que le tout est si salement conditionné, qu'à moins que les cultivateurs fassent de grands progrès, leur commerce tombera infailliblement à la fin de la guerre d'Amérique. En effet, l'intérêt direct et permanent des travailleurs et de ceux qui les emploient font également sentir la nécessité de perfectionner immédiatement cette industrie. Il paraît, quant à présent, que le salaire du Ryot qui se livre à cette culture est peu satisfaisant, à cause de bas prix qu'on est obligé de mettre à un travail qui ne remplit pas de bonnes conditions. Les Américains, dit-on, auraient eu dans le principe l'idée qu'ils pouvaient affamer l'Europe de coton aussi longtemps qu'ils voudraient et reprendre ensuite ce commerce avec eux, dès qu'ils le jugeraient convenable. C'est maintenant aux cultivateurs de l'Inde ou ailleurs de décider s'il

en doit être ou ne pas être ainsi. Leur commerce ne se maintiendra qu'en raison de la qualité de leur produit et du prix auquel ils peuvent le vendre. (Morning-Post, 3 janvier.)

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Salut public* de Lyon : « La suspension de paiements de la maison de banque G... et C^o, est une conséquence, non pas immédiate, mais indirecte, de la crise commerciale qui afflige le commerce du coton. La maison G... très honorablement connue à Lyon, se trouvait à découvert depuis longtemps vis-à-vis d'un manufacturier de Tarare pour une somme considérable.

Il y a quelques années, elle avait cherché à dégager un peu sa position, mais sans vouloir brusquer les remboursements, pour ne pas entraîner la déconfiture du négociant de Tarare. Malheureusement la guerre d'Amérique, en se prolongeant, a empiré la crise des manufactures cotonnières et précipité la chute du correspondant de la maison G... et C^o.

En face de cette perte, dont il leur était d'ailleurs impossible de déterminer l'étendue, MM. G... et C^o n'ont pas cru pouvoir continuer leurs opérations. Leur détermination aurait été prise le 31 décembre. Après une journée où tout s'était passé régulièrement et où l'on avait payé à bureau ouvert, le chef de la maison aurait appelé un expert teneur de livres d'une habileté éprouvée, et l'aurait mis rapidement en mesure de se faire une idée vraie de l'état de la maison de banque.

L'expert, après une vérification sommaire, aurait déclaré qu'il était non-seulement prudent, mais encore loyal de s'arrêter, et c'est ce parti que l'on a pris.

Il y a lieu d'espérer que le sinistre ne sera pas aussi grave dans ses conséquences financières qu'on l'a craint au premier moment. Mais les contrecoups s'en sont déjà fait sentir d'une cruelle façon pour certains intéressés. Un malheureux négociant en farines, demeurant sur le quai de Vaise, qui avait, prétend-on, deux ou trois cent mille francs en dépôt chez M. G... et C^o, a appris, jeudi ou vendredi dernier, un triste renouvellement d'année pour lui : — la suspension de paiement de la maison de banque.

Cette nouvelle lui a porté un coup terrible. L'imagination aidant, il n'a pu supporter l'idée de perdre une somme aussi importante, et dans la nuit de vendredi à samedi, il s'est pendu dans son domicile.

Ce négociant était célibataire, et, par conséquent, il a pu accomplir son projet sans être dérangé par personne.

Le corps du suicide a été enterré ce matin sans l'assistance du clergé.

À Tarare, les résultats immédiats de la déconfiture du manufacturier commandite par la maison G... et C^o, sont la cessation de travail pour 4,000 ou 1,200 ouvriers qui sont ainsi jetés sur le pavé, et viennent accroître la masse déjà trop considérable de malheureux sans ressources.

Enfin, à Lyon, un bon nombre d'établissements industriels se trouveront gênés pour le paiement de leurs dividendes qui étaient déposés chez MM. G... et C^o, qui étaient, comme on le sait, les banquiers de plusieurs compagnies de gaz.

L'*Ost-deutsche-Post* annonce que cette année, comme les années précédentes, une mystérieuse voiture, la veille de Noël, a parcouru les faubourgs de Vienne. Elle s'arrêtait devant les maisons pauvres. Une dame en descendant, frappait doucement à la fenêtre, et, quand la porte était ouverte, remettait une boîte contenant des jouets et des gâteaux, en disant : « De la part de l'Enfant Jésus, » puis, sans attendre les remerciements, remontait en voiture et disparaissait. Personne n'a pu, jusqu'ici, parvenir à découvrir le nom de cette dame charitable.

— A propos de la traduction en vers des comédies de Térence, que vient de donner M. le marquis de Belloy, il n'est peut-être pas hors de propos de citer une aventure peu connue sur ce nom de Belloy.

M. le marquis de Belloy est le petit-neveu d'un ancien évêque de Marseille, après M. de Belzunce, de sainte et charitable mémoire, et qui devint par la suite archevêque de Paris.

Pendant la Terreur, monseigneur de Belloy, ennemi de l'émigration, ne s'enfuit pas de France, et se contenta de se cacher jusqu'au jour où le premier Consul fit rouvrir les portes des églises, vivant de la charité publique.

Le général Bonaparte ayant été informé de la conduite et de la vie du prélat, le nomma archevêque de Paris.

M. de Belloy arriva dans la capitale et descendit à l'hôtel du Gaillard-Bois, pauvre auberge située en ce temps-là dans une de ces rues disparues qui avoisinaient le Palais-Royal.

Sa première visite fut pour le général Bonaparte.

« Où êtes-vous descendu, Monseigneur ? demanda le premier Consul au nouvel archevêque.

« A l'hôtel du Gaillard-Bois.

« Mais il n'y a là ni écurie, ni remise ?

« Je n'en ai pas besoin, puisque je n'ai ni voiture ni chevaux.

« Au lieu de répondre, le premier Consul donna quelques ordres à voix basse, et quand l'audience fut terminée, l'archevêque trouva à la porte, au lieu du misérable fiacre qui l'avait amené, un somptueux équipage.

Un officier lui en ouvrit la portière et ajouta :

« Le premier Consul offre cette voiture et ces chevaux à Monseigneur, et m'a chargé de vous dire qu'il trouverait dans un des caissons la première année de son traitement. »

Dans le caisson il y avait cent mille francs.

CENT MILLE FRANCS à gagner pour 25 centimes.

Jeudi prochain, 15 janvier, tirage définitif (loterie St-Point), irrévocablement fixé par l'autorité supérieure. — Pour recevoir, à toutes destinations, quarante derniers billets, adresser (mandat de poste ou timbre-poste) dix francs au directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue de Rivoli, 68, Paris. — 180 lots ; gros lot 100,000 fr.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER.

7 janvier 1863.

Le marché était bon au début. Il a faibli ensuite à cause des bruits répandus sur le prochain bilan de la Banque ; mais il s'est raffermi en clôture.

La rente et la plupart des valeurs ferment à peu près dans les mêmes cours qu'hier, en tenant compte des coupons détachés d'aujourd'hui, savoir : Mobilier français, 25 fr. ; Crédit foncier ancien, 42.50 ; nouveau, 4.25 ; Nord ancien, 25 ; Midi, 20 ; Dauphiné, 10 ; Transatlantiques, 12.50 ; Victor-Emmanuel, 11.25 ; Autrichien, 12.50 ; Cordoue-Séville, 10 ; Séville-Xérès-Cadix, 17.50 ; Saragosse, 15 ; Nord de l'Espagne, 15 ; Mobilier espagnol, 22.50 ; Portugais, 20 ; Suez, 7.50 ; emprunt italien, 2.50.

La rente a ouvert et fermé à 70.60, après avoir fait 70.65 au plus haut et 70.50 au plus bas.

Les consolidés anglais sont encore venus avec 1/8 de hausse, 93 à 93 1/8.

La cote de Vienne est mauvaise ; les chemins baissent, mais les changes continuent à s'améliorer.

L'emprunt italien s'est traité de 70.60 à 71.05 ; le Mobilier français de 1145 à 1165 ; le Mobilier espagnol de 830 à 857.50 ; l'Orléans de 1085 à 1090 ; le Nord de 1025 à 1030 ; l'Est à 526.25 ; le Lyon de 1172.50 à 1185 ; le Midi de 805 à 808.75 ; l'Ouest à 538.75 ; le Saragosse de 655 à 657.50 ; le Nord de l'Espagne à 532.50.

Les Autrichiens ferment à 510 ; les Lombards à 606.25 ; les Russes à 442.50 ; les Romains à 357.50 ; les Transatlantiques à 563.75 ; les Suez à 500.

Cours moyen du comptant : 3 % 70.40. 4 1/2 % 98.55.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune. DÉPÔT DE CHARBONS GRAS des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleteux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETERIE (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris). 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris). 1^{re} qual., 1 fr. 85 2^e id. 1 fr. 65

FINES NOISETTES 1 fr. 55

GROSSE GAILLETERIE (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 1^{re} qual., 1 fr. 80 2^e id. 1 fr. 60

FINES NOISETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLETERIE (l'hectolitre de 80 kilog., pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 1^{re} qual., 1 fr. 75 2^e id. 1 fr. 55

FINES NOISETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte). N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt. S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

GRAND BUREAU de PLACEMENT

Tenu par LÉOPOLD DUMORTIER, pour les chauffeurs, les domestiques, les cochers, gérants de café, hommes de confiance, servantes et cuisinières.

Le bureau est situé à la Descente des Peigneurs, n° 100, route de Tourcoing. 3512

A vendre ou à louer

Ancienne route de Tourcoing, le long du sentier, à proximité du pavé, près du Gaz : Une MAISON à étage, avec jardin, construite sur 100 verges de terre environ, propre à faire estaminet.

Rue du Galon-d'Eau et quai du Canal : Une MAISON occupée par un teinturier, et un vaste bâtiment à plusieurs étages, actuellement à usage de tissage mécanique, propre à tout genre de commerce.

A vendre ou à louer en totalité. S'adresser à M. Paquet, docteur. (3511)

AUX ARMES DE FLANDRE

79, Rue Esquermoise
LILLE.



Rue Esquermoise, 79
LILLE.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE.

DRAPERIE
& NOUVEAUTÉ.

Cette grande maison, réputée déjà pour le GOUT et le FINI de ses produits, vient d'ajouter à ses magnifiques magasins

HABILLEMENT COMPLET
POUR SOIRÉE.

PRIX
FIXE

UN RAYON

PRIX
FIXE

SPECIAL DE VÊTEMENTS D'ENFANTS.